

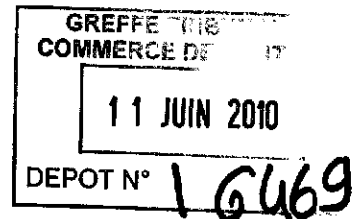
TS 92-792

3 V DÉVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 39.000 euros
Siège social 12, rue Blaise Pascal - 92200 Neuilly sur Seine
439 729 096 R.C.S. Nanterre

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 30 AVRIL 2010



Le 30 avril 2010,

La soussignée

VOLTALIA, société anonyme dont le siège social est sis 12, rue Blaise Pascal - 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 485 182 448, représentée par Monsieur Robert DARDANNE en sa qualité de Président Directeur Général (ci-après désignée l'« Associé unique »),

agissant en qualité d'associé unique de la société **3 V DÉVELOPPEMENT**
(la « Société »),

prend acte que Concept Audit & Associés, commissaire aux comptes dûment informé, est absent et excusé.

rappelle qu'elle est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant

transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts.

prend en conséquence la décision suivante

Décision unique

L'Associé unique,

décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social de la Société 12, rue Blaise Pascal, 92200 Neuilly-sur-Seine,

décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts qui sera rédigé comme suit

« ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est sis

12, rue Blaise Pascal, 92200 Neuilly sur Seine.

Il pourra être transféré en tout autre lieu sur décision des associés. »

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

VOLTALIA
Représentée par Robert DARDANNE